

MESSAGE DE M. GISCARD D'ESTAING, A L'ASSEMBLEE GENERALE DU CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE PARIS, 15 FEVRIER 1978

LA LIBERTE SE DEFEND CHAQUE JOUR. ON DOIT LA DEFENDRE CONTRE LES ATTAQUES DE TOUTES SORTES QUI EN MENACENT L'EXERCICE. ON DOIT AUSSI LA FONDER, ET SOLIDEMENT, DANS UNE SOCIETE DE DROIT COMME LA NOTRE, OU LA LOI REGLE LA VIE SOCIALE. NUL DOMAINE, A CET EGARD, N'EST PLUS IMPORTANT QUE CELUI DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION DE CEUX ET DE CELLES QUI SERONT LES FRANCAIS DE DEMAIN. LES FRANCAIS D'AUJOURD'HUI, LEURS AINES, LE SAVENT BIEN : DANS LEUR PLUS GRANDE MAJORITE, ILS VEULENT QUE L'ENFANT SOIT PROTEGE DES EMPRISES, ET QUE LES PERE ET MERE PUISSENT CHOISIR POUR LUI LIBREMENT. ALORS QUE S'OUVRE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE, JE TIENS A RAPPELER CETTE REALITE. ELLE DOIT ETRE CELLE DE DEMAIN SI LES FRANCAIS EN CHOISSENT AINSI. UNE LOI RATIFIEE PAR LE PARLEMENT, PROPOSEE PAR `GUY GUERMEUR` LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE POUR LA LIBERTE DE L'ENSEIGNEMENT, DEPOSEE AU SENAT COMME A L'ASSEMBLEE PAR DES DIZAINES ET DES DIZAINES DE PARLEMENTAIRES, AVAIT FAIT L'UNANIMITE DE TOUS LES HOMMES DE BONNE VOLONTE. UNE INITIATIVE `SAISINE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL PAR DES PARLEMENTAIRES DE L'OPPOSITION` DONT LES AUTEURS PORTENT, DEVANT LES FAMILLES ET DEVANT L'OPINION, LA RESPONSABILITE, N'A PAS PERMIS DE LA PROMULGUER. FIDELE A LUI-MEME, LE GOUVERNEMENT VIENT, A MA DEMANDE, D'ELABORER UN NOUVEAU PROJET DE LOI QUE LE CONSEIL DES MINISTRES A EXAMINE CE MATIN MEME, ET QUI SERA DEPOSE SOUS QUELQUES JOURS SUR LE BUREAU DE L'ASSEMBLEE_NATIONALE. CETTE INITIATIVE, ET LE RAPPEL, QUE LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE FERA DEVANT L'ASSEMBLEE GENERALE, DES MOYENS PREVUS POUR LES ANNEES A VENIR, MANIFESTENT LA VOLONTE DE JUSTICE QUI FONDE CES DECISIONS. AUCUN DOUTE N'EST POSSIBLE.

A UN ENSEIGNEMENT `PRIVE` QUE DOIVENT POUVOIR CHOISIR LIBREMENT LES AGRICULTEURS ET LES AUTRES PARENTS, A UN ENSEIGNEMENT QUI FORME LA MAJORITE DES JEUNES QUI SE DESTINENT A LA PRODUCTION, A LA TRANSFORMATION ET A LA VALORISATION DES FRUITS DE NOTRE SOL, NOTRE SOCIETE NE PEUT APPORTER QU'UNE AIDE MIEUX EN -RAPPORT AVEC LA QUALITE DE CET ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LE DEVOUEMENT DE SES MAITRES. COMME L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC, AUQUEL IL CONVIENT D'ASSURER DES MOYENS PLUS SUBSTANTIELS AU-COURS DES PROCHAINES ANNEES, IL FAUT QUE CET ENSEIGNEMENT ASSURE AVEC LA AUSSI PLUS DE SECURITE, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET HUMAINE DE CEUX QUI TRAVAILLERONT DEMAIN DANS CE SECTEUR-CLE DE NOTRE ECONOMIE. NE PAS L'ADMETTRE, C'EST MEPRISER L'AGRICULTURE ET DENIER LA LIBERTE. AUX FAMILLES, AUX RESPONSABLES, AUX ENFANTS, DITES NOTRE RESOLUTION, ET NOTRE SOUTIEN.\